

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
SEANCE du 28 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Pérenchies, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danièle LEKIEN, Maire, à la suite de la convocation faite le 20 septembre 2017, et affichée à la porte de la Mairie.

**Présents :** Mme LEKIEN - DEBERT D. - Mme DESREUMAUX - DEMURU S. - M. JOURDAN PH. - M. BALLOY D. - Mme DESTAEBEL P. - M. CROS JY. - Mme TRINEZ - VARLET P. - M. DELOBEL B. - M. PENET B. - Mme RODRIGUES DE JESUS BAPTISTA M. - Mme DEVOS - MERCIER V. - Mme ULRICH - GRACIENT I. - M. BAILLION O. - M. SAVAETE G. - Mme VANDEVELDE - HOYEZ V. - Mme COURION M. - M. PLATTEEUW R. - Mme LEGRAND CH. - M. VANBENEDEN PH. - M. LOMBART F. - Mme BEE C. - M. PETIT PH.

**Absents excusés :** Mme CAMBIER - DELEPINE V. (pouvoir à Mme DESREUMAUX - DEMURU S.) - M. ARDUIN E. (pouvoir à M. BALLOY D.) - Mme BORIE - LARDIER C. (pouvoir à Mme TRINEZ - VARLET P.) - M. CATTEZ A. (pouvoir à Mme ULRICH - GRACIENT I.) - M. WAETERLOOS F. (pouvoir à Mme LEGRAND CH.) - Mme DERUYFFELAERE - DELGUTTE CH. (pouvoir à Mme LEKIEN - DEBERT D.).

**Absents :** M. LEMAIRE G.

**Secrétaire de séance :** M. PLATTEEUW R.

Nombre de Conseillers en exercice : 29 /Présents : 22 /Votants : 28

**Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association de pétanque "La Boule d'Or"**

Il est proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement de 284€ à l'association de pétanque "La Boule d'Or".

Des subventions n'avaient pas été octroyées lors du conseil municipal de mars 2017 car selon l'OMJS des dossiers étaient incomplets ou inexistants.

Une pénalité de 10% a été appliquée sur proposition de l'OMJS.

En ayant délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité sans abstention, d'octroyer une subvention de 284€ à l'association de pétanque "La Boule d'Or".

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Les membres ont signé au registre,  
Pour expédition conforme,

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception  
en Préfecture le 10 octobre 2017  
et de la publication le 11 octobre 2017  
Le Maire,

Danièle LEKIEN

Le Maire,

Danièle LEKIEN